Le procès-verbal reflète les décisions prises par le conseil lors de la séance ordinaire du 14 décembre 2021. Toutefois, selon l'article 201 du *Code municipal*, il doit être approuvé par le conseil à une séance ultérieure. Sous réserve de modifications suite à l'approbation par les membres du conseil.

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES
MUNICIPALITÉ DE SAINT-TÉLESPHORE

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2021

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le 14 décembre 2021 à 19 h 30, au Centre communautaire Rémi-Sauvé, situé au 1425, route 340 à Saint-Télesphore.

Lors de cette séance, étaient présents :

- la conseillère madame Nathalie Lanthier
- la conseillère madame Kim Jones
- le conseiller monsieur Paul Gauthier
- le conseiller monsieur Danny Raymond
- la conseillère madame Valérie Camiré

Était présente en visioconférence :

- la conseillère madame Mélissa Morin

formant quorum sous la présidence du maire, monsieur David McKay.

La directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe, madame Danielle Glode est aussi présente.

2021-12-01 **OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE AVEC PRÉSENCE DU PUBLIC**

Monsieur le maire David McKay vérifie et constate qu'il y a quorum et ouvre la séance ordinaire du 14 décembre 2021 à 19 h 32.

ATTENDU QUE, par le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020, le gouvernement du Québec a déclaré l'état d'urgence sanitaire et a pris certaines mesures afin de protéger la population ;

ATTENDU QUE les décrets subséquents prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 17 décembre 2021 par le décret numéro 1510-2021 du 8 décembre 2021 ;

ATTENDU QUE la situation actuelle de la pandémie de la COVID-19 permet d'assouplir certaines mesures mises en place pour protéger la santé de la population, tout en maintenant certaines d'entre elles nécessaires pour continuer de la protéger ;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a annoncé le passage de toutes les régions du Québec en zone verte, et ce, à compter du 28 juin 2021 ;

ATTENDU QU'en vertu du décret 735-2021 du 26 mai 2021, les municipalités en zone verte doivent permettre la présence du public lors des séances du conseil sauf selon certaines exceptions ;

ATTENDU QUE l'arrêté 2020-049 du 4 juillet 2020 ajoute également l'obligation pour toute municipalité de permettre la transmission de questions écrites aux membres du conseil à tout moment avant la tenue de la séance ;

EN CONSÉQUENCE,
il est proposé par le conseiller Paul Gauthier,
appuyé par la conseillère Valérie Camiré
ET RÉSOLU

QUE le conseil accepte que la présente séance soit tenue avec public et que les membres du conseil et la secrétaire-trésorière adjointe soient tous présents en salle lors de cette séance ;

QUE la transmission des questions écrites s'ajoute à la période de questions verbales prévue par l'article 150 du *Code municipal*;

QUE la présente séance soit enregistrée et que la municipalité diffuse son enregistrement sur une plateforme numérique, soit sur son site Internet qu'une copie soit disponible à l'hôtel de ville.

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À LA SUITE D'UN VOTE.

2021-12-02 **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le maire David McKay demande à madame Danielle Glode, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe, de procéder à la lecture de l'ordre du jour.

POUR ADOPTION

il est proposé par la conseillère Nathalie Lanthier,
appuyé par la conseillère Kim Jones
ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance ordinaire **AVEC présence de public**
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Législation
3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2021
3.2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 novembre 2021
3.3. Dépôt des intérêts pécuniaires
3.4. Dépôt des formulaires DGE-1038 en vertu de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*
3.5. Calendrier des séances ordinaires de l'année 2022
3.6. Dépôt des rapports d'audit de la *Commission municipale du Québec*
3.7. Date de la séance extraordinaire de l'adoption du budget 2022
3.8. Dépôt de la correspondance
4. Demandes externes
4.1. Demande de soutien financier pour la *Fondation de l'Hôpital du Suroit*
4.2. Nomination de représentants de la *MRC Vaudreuil-Soulanges* sur le Comité administratif du Conseil des Arts et de la culture de Vaudreuil-Soulanges
5. Ressources humaines
5.1. Démission d'un pompier
6. Finances et trésorerie
6.1. Approbation de la liste des comptes de novembre 2021
6.2. Délégation de pouvoir de la gestion de compte de la carte VISA Desjardins, de la limite permise et l'autorisation des signataires
6.3. Autorisation de paiement à *Infrastructel / INFRA Planification urbaine* pour les prestations de services en inspection et émission de permis pour le mois d'octobre 2021
6.4. Autorisation de paiement à *Émondage Gauthier inc.* pour des travaux d'abattage d'un arbre mort situé sur le chemin Saint-Georges
6.5. Autorisation de paiement à *Catherine Lessard* pour les travaux de décontamination relié à la COVID-19 dans les parcs et pour le nettoyage du chalet
7. **Période de questions**
8. Administration
9. Incendie et sécurité publique
9.1. Ratification des orientations et des décisions prises relativement à la pandémie du COVID-19
9.2. Renouvellement de l'Entente de service aux sinistrés de la *Croix-Rouge Canadienne* (division du Québec) et autorisation des signataires
9.3. Renouvellement du contrat pour le contrôle animalier
10. Travaux publics et voirie
10.1. Attestation des travaux réalisés dans le cadre du *Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec* (TECQ) 2021-2023
10.2. Attestation des travaux réalisés dans le cadre du *Programme d'aide à la Voirie Locale – Sous volet Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale* (PPA-CE)
11. Transport et déneigement

12.1. Collecte des sapins de Noël naturels
13. Urbanisme, développement et mise en valeur du territoire
13.1. Renouvellement du contrat pour les services professionnels en urbanisme et les prestations de services en inspection et émission de permis
14. Loisirs, culture et vie communautaire
14.1. Collaboration financière de la *caisse Desjardins de Vaudreuil-Soulanges* à la Guignolée
14.2. Collaboration financière de la Municipalité à la Guignolée
15. Autres sujets
16. **Période de questions**
17. Levée de la séance ordinaire.

Suite à la lecture de l'ordre du jour, le point suivant a été modifié à l'ordre du jour :

3.7. Date de la séance extraordinaire de l'adoption du budget 2022 et du programme triennal des immobilisations 2022-2023-2024

Suite à la lecture de l'ordre du jour, le point suivant a été rajouté à l'ordre du jour :

5.2. Mandat à *Réseau Conseil des Sages Montérégie inc.* pour du soutien à la direction générale de la municipalité de Saint-Télesphore

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À LA SUITE D'UN VOTE.

2021-12-03 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 OCTOBRE 2021**

Chaque membre du conseil a reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2021 au moins soixante-douze heures avant cette séance.

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par le conseiller Paul Gauthier,
appuyé par la conseillère Valérie Camiré
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2021.

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À LA SUITE D'UN VOTE.

2021-12-04 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 23 NOVEMBRE 2021**

Chaque membre du conseil a reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 23 novembre 2021 au moins soixante-douze heures avant cette séance.

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par la conseillère Kim Jones,
appuyé par la conseillère Nathalie Lanthier
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 23 novembre 2021.

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À LA SUITE D'UN VOTE.

DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Conformément à l'article 357 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (LERM), chaqu'un des membres du conseil de la municipalité de Saint-Télesphore dépose devant ce Conseil, une déclaration écrite mentionnant l'existence des intérêts pécuniaires qu'il a dans des immeubles situés sur le territoire de la municipalité de Saint-Télesphore et de la M.R.C. de Vaudreuil-Soulanges, dans des personnes morales, des sociétés et des entreprises susceptibles d'avoir des marchés avec la Municipalité ou avec tout organisme municipal dont le membre fait partie.

DÉPÔT DU FORMULAIRE DGE-1038 EN VERTU DE LA *LOI SUR LES ÉLECTIONS ET LES RÉFÉRENDUMS DANS LES MUNICIPALITÉS*

Tel que requis par les articles 513.1 et suivants de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (LERM), le formulaire *Liste des donateurs et rapport de dépenses* (DGE-1038) de toutes les personnes ayant déposé une *Déclaration de candidature* (SM-29) pour le scrutin du 11 novembre a été déposé séance tenante.

2021-12-05 **CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DE L'ANNÉE 2022**

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier des séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure de début de chacune ;

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par la conseillère Valérie Camiré,
appuyé par le conseiller Danny Raymond
ET RÉSOLU

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du Conseil municipal pour 2022. Ces séances se tiennent le mardi et débutent à 19 h 30.

18 janvier 2022	12 juillet 2022
8 février 2022	9 août 2022
8 mars 2022	13 septembre 2022
12 avril 2022	11 octobre 2022

10 mai 2022	8 novembre 2022
14 juin 2022	13 décembre 2022

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément au *Code municipal du Québec.*

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À LA SUITE D'UN VOTE.

DÉPÔT DES RAPPORTS D'AUDIT DE LA *COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC*

Conformément à l'article 86.8 de la *Loi sur la Commision municipale*, les rapports d'audit portant respectivement sur l'adoption du budget 2021 et l'adoption du programme triennal d'immobilisations 2021-2022-2023 ont été déposés séance tenante.

2021-12-06 **DATE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE L'ADOPTION DU BUDGET 2022 ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2022-2023-2024**

Il est proposé par le conseiller Danny Raymond,
appuyé par le conseiller Paul Gauthier
ET RÉSOLU

QUE la séance extraordinaire de l'adoption du budget 2022 et du programme triennal des immobiliations 2022-2023-2024 soit fixée au jeudi 27 janvier 2022 à 19h30 à la salle Communautaire Rémi-Sauvé, située au 1425, route 340 à Saint-Télesphore

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À LA SUITE D'UN VOTE.

DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Date	Expéditeur	Sujet
30-11-2021	Mouvement Vire au vert	Félicitations aux nouveaux élus pour leurs élections municipales

2021-12-07 **DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER POUR LA *FONDATION DE L'HÔPITAL DU SUROÎT***

ATTENDU la demande de soutien financier pour la *Fondation de l'Hôpital du Suroît ;*

ATTENDU QUE cette demande est relatif à un service essentiel pour les citoyens tels qu'un bloc opératoire ;

ATTENDU QUE cette demande contribuera à l'achat d'une console d'endoscopie portative qui sera utilisé dans 3 salles d'opération au bloc opératoire ;

ATTENDU QUE l'acquisition de cet équipement se détaille à un montant de 93 752,00 $;

ATTENDU QUE la *Fondation de l'Hôpital du Suroît* sollicite auprès de la Municipalité une contribution de 750,00 $

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par la conseillère Kim Jones,
appuyé par la conseillère Valérie Camiré
ET RÉSOLU

D'ACCEPTER la demande de la *Fondation de l'Hôpital du Suroît* pour le soutien financier ;

D'AUTORISER le paiement de 750,00 $ pour la contribution de la Municipalité de Saint-Télesphore à la demande de soutien financier pour *Fondation de l'Hôpital du Suroît.*

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À LA SUITE D'UN VOTE.

2021-12-08 **NOMINATION DE REPRÉSENTANTS DE LA *MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES* SUR LE COMITÉ ADMINISTRATIF DU CONSEIL DES ARTS ET DE LA CULTURE DE VAUDREUIL-SOULANGES**

Il est proposé par le conseiller Paul Gauthier,
appuyé par la conseillère Kim Jones
ET RÉSOLU

DE NOMMER les conseillères Nathalie Lanthier, Mélissa Morin et Valérie Camiré à titre de candidates pour siéger sur le *Comité administrative du Conseil des Arts et de la culture de Vaudreuil-Soulanges.*

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À LA SUITE D'UN VOTE.

2021-12-09 **DÉMISSION D'UN POMPIER**

Il est proposé par le conseiller Paul Gauthier,
appuyé par le conseiller Danny Raymond
ET RÉSOLU

D'ACCEPTER la démission de Émmanuel Lemieux à titre de pompier, effective au 26 novembre 2021.

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À LA SUITE D'UN VOTE.

2021-12-10 **MANDAT À *RÉSEAU CONSEIL DES SAGES MONTÉRÉGIE INC.* POUR DU SOUTIEN À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-TÉLESPHORE**

ATTENDU l'offre de service de *Réseau Conseil des Sages Montérégie inc.* daté du 10 décembre 2021 pour du soutien à la direction générale de la municipalité de Saint-Télesphore ;

il est proposé par le conseiller Danny Raymond,
appuyé par la conseillère Valérie Camiré
ET RÉSOLU

DE MANDATER le *Réseau Conseil des Sages Montérégie inc.* pour du soutien à la direction générale de la municipalité à raison de deux jours par semaine et sept heures par jour au besoin selon les modalités suivantes :

- Le mandat pourra être intérrompu par écrit, en tout temps à la demande de la municipalité, à 24 heures d'avis ;
- Les honoraires professionnels sont établis au tarif horaire de 90,00 $ plus les taxes applicables, incluant les frais de déplacement ;

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À LA SUITE D'UN VOTE.

2021-12-11 **APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES DE NOVEMBRE 2021**

CONSIDÉRANT QUE les crédits budgétaires nécessaires pour couvrir les dépenses suivantes sont disponibles, tel que certifié par la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe :

Salaires versés du 1er au 30 novembre 2021	31 084,62 $
Prélèvements bancaires du 1er au 30 novembre 2021	12 971,81 $
Dépenses particulières payées du 1er au 30 novembre 2021	196 163,18 $
Comptes à payer au 30 novembre 2021	13 260,66 $
TOTAL	**253 480,27 $**

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a reçu la liste des comptes de novembre 2021 au moins soixante-douze heures avant cette séance ;

CONSIDÉRANT QUE les comptes du mois ont fait l'objet d'une vérification par les membres du conseil ;

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par le conseiller Paul Gauthier,
appuyé par la conseillère Nathalie Lanthier
ET RÉSOLU

D'ACCEPTER le rapport de la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe, Danielle Glode, des comptes de novembre 2021 ;

D'ENTÉRINER la liste des salaires, des prélèvements bancaires et des dépenses particulières payés au cours de la période du 1er au 30 novembre 2021 ;

D'ENTÉRINER l'annulation de chèques 7778 à 7780 ;

D'AUTORISER le paiement des comptes à payer au 30 novembre 2021.

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À LA SUITE D'UN VOTE.

2021-12-12 **DÉLÉGATION DE POUVOIR DE LA GESTION DE COMPTE DE LA VISA DESJARDINS, DE LA LIMITE PERMISE ET L'AUTORISATION DES SIGNATAIRES**

Il est proposé par la conseillère Valérie Camiré,
appuyé par le conseiller Danny Raymond
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Télesphore délègue à la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe, Danielle Glode, le pouvoir de contracter en vue de demander l'émission de Cartes Visa Desjardins (« les Cartes ») incluant leur renouvellement à l'échéance et leur remplacement si nécessaire, et ce, avec une limite de crédit de 5 000,00 $;

QUE la Municipalité de Saint-Télesphore soit débitrice envers la Fédération des caisses Desjardins du Québec (« la Fédération ») des sommes avancées et de toutes autres dettes reliées à l'utilisation des Cartes et de tout produit qui s'y rattache, incluant les sommes pouvant excéder les limites de crédit applicables, ainsi que des intérêts et des frais applicables ;

QUE la Municipalité de Saint-Télesphore s'engage à ce que les Cartes soient utilisées selon les modalités du contrat de crédit variable de la Fédération les accompagnant et soit responsable de toutes dettes et obligations découlant du non-respect de ces modalités ;

QUE la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe, Danielle Glode, soit autorisée à signer tout document utile ou nécessaire pour donner plein effet à cette résolution, à demander toute modification à l'égard des Cartes émises, et qu'elle ait tous les droits et pouvoirs reliés à la gestion et à l'utilisation du compte relatif à ces Cartes ;

QUE la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe, Danielle Glode, puisse désigner à la Fédération des personnes responsables d'assurer la gestion du compte des Cartes, incluant notamment la désignation et la révocation des représentants de la Municipalité autorisés à obtenir une Carte ainsi que l'ajout et le retrait d'options liés aux Cartes, le cas échéant ;

QUE la Fédération des caisses Desjardins du Québec («la Fédération ») considère cette résolution comme étant en vigueur tant qu'elle n'aura pas reçu une nouvelle résolution.

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À LA SUITE D'UN VOTE.

2021-12-13 **AUTORISATION DE PAIEMENT À *INFRASTRUCTEL / INFRA PLANIFICATION URBAINE* POUR LES PRESTATIONS DE SERVICES EN INSPECTION ET ÉMISSION DE PERMIS POUR LE MOIS D'OCTOBRE 2021**

ATTENDU la résolution numéro 2021-07-18 adoptée à la séance ordinaire du 13 juillet 2021 mandatant *Infrastructel / Infra Planification urbaine* pour des prestations de services en inspection et émission de permis ;

il est proposé par le conseiller Paul Gauthier,
appuyé par la conseillère Kim Jones
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le paiement au montant de 6 220,44 $ taxes incluses, à *Infrastructel / Infra Planification urbaine* pour les prestations de services en inspection et émission de permis pour le mois d'octobre 2021.

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À LA SUITE D'UN VOTE.

2021-12-14 **AUTORISATION DE PAIEMENT À *EXCAVATION LAVIGNE INC.* POUR LA REMISE À NIVEAU DE L'ÉGOUT PLUVIAL ET POUR DES TRAVAUX D'ASPHALTAGE DE LA RUE PRINCIPALE À DALHOUSIE**

ATTENDU la résolution numéro 2021-07-12 adoptée à la séance ordinaire du 13 juin 2021 mandatant *Excavation Lavigne inc.* pour la remise à niveau de l'égout pluvial de la rue Principale à Dalhousie ;

ATTENDU la résolution 2021-09-16 adoptée à la séance ordinaire du 14 septembre 2021 mandatant *Excavation Lavigne inc.* pour des travaux de rapiéçage à différents endroits sur le territoire de la Municipalité ;

ATTENDU que les travaux ont été exécutés à la satisfaction de la municipalité ;

il est proposé par le conseiller Danny Raymond,
appuyé par le conseiller Paul Gauthier
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le paiement au montant de 15 004,24 $ taxes incluses à *Excavation Lavigne inc.*

pour la remise à niveau de l'égout pluvial ainsi que pour des travaux d'asphaltage de la rue Principale à Dalhousie.

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À LA SUITE D'UN VOTE**.**

2021-12-15 **AUTORISATION DE PAIEMENT À *ÉMONDAGE GAUTHIER INC.* POUR DES TRAVAUX D'ABATTAGE D'UN ARBRE MORT SITUÉ SUR LE CHEMIN SAINT-GEORGES**

ATTENDU la résolution numéro 2021-10-17 adoptée à la séance ordinaire du 7 octobre 2021 mandatant *Émondage Gauthier inc.* pour des travaux d'abattage d'un arbre mort situé sur le chemin Saint-Georges ;

ATTENDU que les travaux ont été exécutés à la satisfaction de la municipalité ;

il est proposé par le conseiller Danny Raymond,
appuyé par la conseillère Valérie Camiré
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le paiement au montant de 4 024,13 $ taxes incluses à *Émondage Gauthier inc. pour des travaux d'abattage d'un arbre mort situé sur le chemin Saint-Georges.*

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À LA SUITE D'UN VOTE**.**

2021-12-16 **AUTORISATION DE PAIEMENT À *CATHERINE LESSARD* POUR LES TRAVAUX DE DÉCONTAMINATION RELIÉ À LA COVID-19 DANS LES PARCS ET POUR LE NETTOYAGE DU CHALET**

Il est proposé par la conseillère Kim Jones,
appuyé par la conseillère Nathalie Lanthier
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le paiement au montant de 6 038,46 $ taxes incluses, à *Catherine Lessard* pour les travaux de décontamination reliée à la COVID-19 dans les parcs et pour le nettoyage du chalet à même les postes budgétaires :

- 02 701 50 526 au montant de 1 341,04 $
- 02 230 00 526 au montant de 4 697,42 $

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À LA SUITE D'UN VOTE.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Les personnes présentes dans la salle ont posé des questions ou apportés des commentaires sur les sujets suivants :

- Infrastructel
- Arbres sous l'emprise municipale

2021-12-17 **RATIFICATION DES ORIENTATIONS ET DES DÉCISIONS PRISES RELATIVEMENT À LA PANDÉMIE DU COVID-19**

ATTENDU QUE, dans le contexte actuel de la pandémie du COVID-19, le chef du conseil d'une municipalité « peut décréter toute dépense qu'il juge nécessaire » ;

ATTENDU QUE, dans le contexte actuel de la crise sanitaire décrétée par le gouvernement du Québec le 13 mars 2020, la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe, Danielle Glode, coordinatrice des mesures d'urgence, de concert avec le maire, monsieur David McKay, responsable des mesures d'urgence, a été appelé à prendre des décisions rapidement (avant d'obtenir une résolution du conseil) ;

ATTENDU les modifications en continu des directives du *gouvernement du Québec* liés à la situation exceptionnelle, il n'y a pas été possible que ces décisions soient prises par le conseil municipal (par résolution) avant la présente séance ;

ATTENDU QUE les dépenses dont il est question sont justifiées et nécessaires pour assurer la santé et la sécurité des employés et des citoyens ;

ATTENDU QU'il s'agit d'un pouvoir d'exception et que celui-ci a été utilisé avec parcimonie ;

ATTENDU QU'un rapport motivé a été soumis au conseil dès la première séance suivante,

POUR CES MOTIFS

il est proposé par le conseiller Danny Raymond,
appuyé par la conseillère Nathalie Lanthier
ET RÉSOLU

DE RATIFIER les orientations prises par la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe, Danielle Glode, coordinatrice des mesures d'urgence, relativement à la crise sanitaire reliée à la pandémie du COVID-19, depuis la dernière séance ordinaire du Conseil tenue le 23 novembre 2021 ;

QUE les décisions prises depuis la dernière séance ordinaire du Conseil tenue le 23 novembre 2021, de concert avec le maire, monsieur David McKay, responsable des mesures d'urgence, soient entérinées a posteriori.

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À LA SUITE D'UN VOTE.

2021-12-18 **RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE DE SERVICES AUX SINISTRÉS DE LA CROIX-ROUGE CANADIENNE (DIVISION DU QUÉBEC) ET AUTORISATION DES SIGNATAIRES**

Il est proposé par la conseillère Kim Jones,
appuyé par la conseillère Nathalie Lanthier
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le paiement de la contribution annuelle de 170,00 $ à la *Croix-Rouge canadienne (division du Québec)*.

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À LA SUITE D'UN VOTE.

2021-12-19 **RENOUVELLEMENT DU CONTRAT POUR LE CONTRÔLE ANIMALIER**

Il est proposé par le conseiller Danny Raymond,
appuyé par le conseiller Paul Gauthier

ET RÉSOLU

D'AUTORISER le renouvellement du contrat pour le contrôle animalier pour l'année 2022 avec *Contrôle animal Vaudreuil-Soulanges* aux mêmes prix et conditions.

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À LA SUITE D'UN VOTE.

2021-12-20 **ATTESTATION DES TRAVAUX RÉALISÉS DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ) 2019 2023**

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023 ;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ;

il est proposé par la conseillère Nathalie Lanthier,
appuyé par la conseillère Kim Jones
ET RÉSOLU

QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;

QUE la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023 ;

QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version no. 3 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ;

QUE la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme ;

QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution ;

QUE la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version no. 3 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À LA SUITE D'UN VOTE.

2021-12-21 **ATTESTATION DES TRAVAUX RÉALISÉS DANS LE CADRE DU *PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – SOUS VOLET PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE* (PPA-CE)**

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter ;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'Aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL ;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'Année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés ;

ATTENDU QUE les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL ;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli ;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2021 de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés ;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet ;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce ;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées ;

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par le conseiller Paul Gauthier,
appuyé par le conseiller Danny Raymond
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Télesphore approuve les dépenses d'un montant de 13 700,87 $ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérent admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À LA SUITE D'UN VOTE.

2021-12-22 **COLLECTE DES SAPINS DE NOËL NATURELS**

ATTENDU QUE la municipalité vise la réduction des déchets domestiques enfouis dans les dépotoirs ;

il est proposé par le conseiller Danny Raymond,
appuyé par la conseillère Nathalie Lanthier
ET RÉSOLU

QUE la municipalité effectue une collecte des sapins de Noël naturels durant la semaine du 10 au 15 janvier 2022.

QUE la municipalité procède au déchiquetage des sapins de Noël suite à la collecte afin d'être revalorisé sur le territoire de la municipalité.

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À LA SUITE D'UN VOTE.

2021-12-23 **RENOUVELLEMENT DU CONTRAT POUR LES SERVICES PROFESSIONNELS EN URBANISME ET LES PRESTATIONS DE SERVICES EN INSPECTION ET ÉMISSION DE PERMIS**

ATTENDU l'offre de service d'*Infra Planification urbaine* datée du 7 décembre 2021 pour des prestations de services en inspection et émission de permis ;

ATTENDU QU'au cours de l'année 2021, les prestations de services d'*Infra Planification urbaine* s'est avéré à la hauteur des attentes du Conseil ;

il est proposé par la conseillère Valérie Camiré,
appuyé par la conseillère Kim Jones
ET RÉSOLU

DE RECONDUIRE le contrat avec la firme *Infra Planification urbaine* pour des prestations de 2 jours par semaine à raison de 7,5 heures par jour selon les modalités suivantes :

- Les honoraires professionnels sont établis au tarif horaire de 67,50 $;
- La ressource dédiée fournira des services une fois par semaine sur place et une fois par semaine à distance ;
- Les frais de déplacement sont payables au taux de 0,58 $ du kilomètre ;
- Les termes du présent mandat et les honoraires s'y rattachant sont valides jusqu'au 31 décembre 2022.

QUE l'inspecteur municipal délégué par la firme *Infra Planification urbaine* soit autorisé à appliquer, en tout ou en partie, les règlements municipaux et les règlements harmonisés en vigueur, à effectuer les visites, délivrer les permis, émettre des avis et constats d'infraction.

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À LA SUITE D'UN VOTE.

2021-12-24 **COLLABORATION FINANCIÈRE DE LA *CAISSE DESJARDINS DE VAUDREUIL-SOULANGES* À LA GUIGNOLÉE**

ATTENDU QUE la *Caisse Desjardins de Vaudreuil-Soulanges* attribue un versement de 1 000,00 $ à la Municipalité ;

ATTENDU QUE cette somme est réservée pour la Guignolée du *Centre d'action bénévole Soulanges* (CAB) pour les personnes de Saint-Télesphore ;

POUR CES MOTIFS,
il est proposé par le conseiller Danny Raymond,
appuyé par le conseiller Paul Gauthier
ET RÉSOLU

DE RETOURNER le montant perçu de la *Caisse Desjardins de Vaudreuil-Soulanges* au montant de 1 000,00$ pour la Guignolée au *Centre d'action bénévole Soulanges* (CAB).

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À LA SUITE D'UN VOTE.

2021-12-25 **COLLABORATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ À LA GUIGNOLÉE**

Il est proposé par la conseillère Kim Jones,
appuyé par la conseillère Nathalie Lanthier
ET RÉSOLU

D'AUTORISER l'octroi d'une aide financière au *Centre d'action bénévole Soulanges* (CAB) d'un montant de 500,00 $ pour la Guignolée.

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À LA SUITE D'UN VOTE.

MOTION DE REMERCIEMENT

Motion de remerciement est donné par le maire et les conseillers aux bénévoles, *Machinerie CH* et *Épicerie Stéphane* pour leur contributions à l'activité de décoration du sapin de Noël au Parc Léon-Prieur.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Les personnes présentes dans la salle ont posé des questions ou apportés des commentaires sur les sujets suivants :

- Déversement d'huile

2021-12-26 **<u>LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE</u>**

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour ont été discutés, il est proposé par le conseiller Paul Gauthier, appuyé par la conseillère Nathalie Lanthier et résolu que la séance ordinaire du 14 décembre 2021 soit levée à 20 h 16.

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À LA SUITE D'UN VOTE.

Je soussigné, David McKay, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

_____
David McKay, maire

_____
Danielle Glode
Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe